

Tétrahydrofurane

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 1 de 13

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette  
: **Tétrahydrofurane**

Autres moyens d'identification

: Aucun assigné.

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Solvant industriel.

Type d'utilisation: Usage professionnel seulement

Restrictions d'emploi recommandées: Aucun à notre connaissance.

Famille chimique : Substance pure

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

**Comet Chemical Company Ltd.**

3463 Thomas Street  
Innisfill, ON, Canada  
L9S 3W4

No. de téléphone du fournisseur

: 705-436-5580

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone en cas d'urgence

: TERRAPURE ENVIRONMENTAL : 800-567-7455

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide clair incolore. Odeur semblable à l'éther.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque :

Liquides inflammables - Catégorie 2

Toxicité aiguë, orale - Catégorie 4

Lésions oculaires graves/irritation - Catégorie 2A

Cancérogénicité - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme ( s ) de danger



Mot indicateur

DANGER!

---

**Tétrahydrofurane**

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 2 de 13

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/flammes nues/surfaces chaudes. - interdiction de fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Éviter de respirer les vapeurs ou les buées.  
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  
Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
Rincer la bouche.  
NE PAS faire vomir.  
En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

Garder sous clef.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Autres dangers

Autres dangers Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: :

La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

**Tétrahydrofurane**

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 3 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Substance pure

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
tétrahydrofurane	oxyde de butylène THF	109-99-9	<b>100.00</b>

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Description des premiers soins**

- Ingestion* : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- : Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la gorge endolorie, le nez courant et la brièveté du souffle. Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmoiement et conjonctivite. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- : Ce produit est un dépresseur du SNC. Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

**Agents extincteurs**

*Agents extincteurs appropriés*

- : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); chimique sec; Mousse résistant à l'alcool; brouillard d'eau .

*Agents extincteurs inappropriés*

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité**

- : Liquide et vapeurs très inflammables. . Les vapeurs risquent de s'enflammer par explosion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Peut former des peroxydes explosifs. Décharges électrostatiques, chocs, friction et chaleur peuvent enflammer la matière chimique exposée. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus dangereux.

Tétrahydrofurane

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 4 de 13

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)**

: Liquides inflammables - Catégorie 2

**Produits de combustion dangereux**

: Dioxyde de carbone et monoxyde de carbone. Une combustion incomplète peut produire des composés d'hydrocarbures.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

*Équipement de protection pour les pompiers*

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

*Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

: Ne pas respirer les fumées ou les vapeurs. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

: Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

: Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

: Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Contacter les autorités locales compétentes. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

**Méthodes spéciales d'intervention antidéversement**

: En cas d'accident durant le transport, communiquer avec TERRAPURE ENVIRONMENTAL au 1-800-567-7455.  
(RQ) Quantité rapportable EPA/CERCLA: tétrahydrofurane (1000 lbs / 454 kg)

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de la manipulation, mettre à la terre tous les équipements.

**Conditions d'un stockage sûr**

**Tétrahydrofurane**

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 5 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Tenir au frais. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus dangereux.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts (ex :Chlore, Peroxydes, etc.) ; Alkali caustique; Brome.

**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<u>Limites d'exposition:</u>				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
tétrahydrofurane	50 ppm	100 ppm	200 ppm ; 590 mg/m <sup>3</sup>	P/D

**Contrôles de l'exposition**

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

**Protection respiratoire**

: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

: Porter des gants/des vêtements de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

**Protection des yeux/du visage**

: Porter des lunettes de protection à coques bien ajustées ou un masque résistants.

**Autre équipement de protection**

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas apporter les vêtements contaminés à la maison. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Tétrahydrofurane

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 6 de 13

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence</b>	: Liquide transparent incolore.
<b>Odeur</b>	: Odeur semblable à l'éther.
<b>Seuil olfactif</b>	: ~3.5 ppm
<b>pH</b>	: Aucun(e).
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: -108°C (-162.4°F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	: 66°C(1508°F )
<b>Point d'éclair</b>	: -17°C (1.4°F)
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: Coupelle fermée, Cleveland
<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Non applicable.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: 1.8%
<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: 11.8%
<b>Propriétés comburantes</b>	: Aucun à notre connaissance.
<b>Propriétés explosives</b>	: Non-explosif
<b>Tension de vapeur</b>	: 132 mmHg
<b>Densité de vapeur</b>	: 2.5
<b>Densité relative / Poids spécifique</b>	: 0.89
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: soluble(300 g/L)
<b>Autres solubilité(s)</b>	: Soluble dans la plupart des solvants.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile</b>	: 0.46
<b>Température d'auto-inflammation</b>	: 321°C / 609.8°F
<b>Température de décomposition</b>	: Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	: Pas disponible.
<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: Pas d'information disponible.
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: Pas d'information disponible.
<b>Pression absolue du récipient</b>	: Non applicable.
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: Non applicable.
<b>Autres observations physiques/chimiques</b>	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Tétrahydrofurane

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 7 de 13

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité** : N'est normalement pas réactif. Risque de produire des peroxydes explosifs durant une exposition continue à l'air et à la chaleur.
- Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.
- Risque de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
- Conditions à éviter** : Flamme nue, étincelles, chaleur élevée, ensoleillement direct et la proximité avec des substances incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Appauvrissement de l'inhibiteur
- Matériaux incompatibles** : Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.
- Produits de décomposition dangereux** : Voir Section 5 (Mesures de lutte contre l'incendie).

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : OUI
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : OUI
- Voies d'exposition - absorption cutanée** : OUI

#### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

##### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

###### *Signes et symptômes - Inhalation*

- : Peut irriter le système respiratoire. Toux, difficultés respiratoires et oppression de la poitrine. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

###### *Signes et symptômes - ingestion*

- : Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

*Signes et symptômes - peau* : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure.

*Signes et symptômes - yeux* : Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmolement et conjonctivite.

##### Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Un contact fréquent ou prolongé peut dessécher la peau, conduisant à l'inconfort et la dermatite.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Cancérogénicité** : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification :

Cancérogénicité - Catégorie 2  
Susceptible de provoquer le cancer.

##### Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

**Tétrahydrofurane**

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 8 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**
**Effets spécifiques sur organes cibles**

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire)

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition répétée).

**Maladies aggravées par une surexposition**

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

**Substances synergiques**

: Pas d'information disponible.

**Données toxicologiques**

: Voir les données toxicologiques de cette substance ci-dessous.

<u>Nom chimique</u>	<b>CL50(4hr)</b>	<b>DL50</b>	
	<u>inh. rat</u>	<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
tétrahydrofurane	53.67 mg/L	1900 - -2900 mg/kg	>2000 mg/kg

**Autres dangers toxicologiques importants**

: Aucun rapporté par le fabricant.

**SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**
**Écotoxicité**

: Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données sur l'écotoxicité de la substance.

**Données Écotoxicité:**

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
tétrahydrofurane	109-99-9	2160mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	aucun(e)

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
tétrahydrofurane	109-99-9	3485ppm (Puce d'eau)	P/D	aucun(e)

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
tétrahydrofurane	109-99-9	P/D	P/D	aucun(e)

**Persistance et dégradabilité**

: Facilement biodégradable

**Tétrahydrofurane**

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 9 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Potentiel de bioaccumulation**

: Pas d'information disponible.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	.46	3

**Mobilité dans le sol** : Le produit lui-même n'a pas été testé.

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Aucun à notre connaissance.

**SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Manipulation en vue de l'élimination**

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Méthodes d'élimination**

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

**RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)**

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

**Tétrahydrofurane**

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 10 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**
**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN2056	TETRAHYDROFURAN	3	II	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Doit être un produit de consommation, en quantité limitée, pas plus que 1L par contenant. Le poids brut du colis ne doit pas excéder 30 kg.				
Les États-Unis (DOT)	UN2056	TETRAHYDROFURAN	3	II	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	May be shipped as a limited quantity. See 49 CFR 173.150. RQ = (1000 lbs / 454 kg)				
ICAO/IATA	UN2056	Tetrahydrofuran	3	II	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA				
IMDG	UN2056	TETRAHYDROFURAN	3	II	
IMDG Informations supplémentaires	May be shipped as a Limited Quantity. Consult the IMDG regulations for details.				

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

**Dangers pour l'environnement**

- : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

- : Ces informations ne sont pas disponibles.

**SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**
**Renseignement fédéral É.-U. :**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

**Tétrahydrofurane**

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 11 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	Toxic chimique	concentration de minimis
tétrahydrofurane	109-99-9	Oui	1000 lb/ 454 kg	P/D		Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Dangers physiques (Inflammable )Dangers pour la santé (Toxicité aiguë ;Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée;Cancérogénicité ;Irritation oculaire). Selon SARA Sections 311 et 312 , EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

**Lois É.-U. "State Right to Know":**

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
tétrahydrofurane	109-99-9	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

**Canadian Information:**

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients sont présents sur la liste DSL.

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

**Renseignement international:**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
tétrahydrofurane	109-99-9	203-726-8	Present	Présent	(5)-53; (5)-3335	KE-33454	Present	HSR001224

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**
**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- ETA: Estimation de la toxicité aiguë
- CA: California
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- DOT: Department of Transportation
- ECHA : European Chemicals Agency
- ECOTOX: Base de données pour l'écotoxicologie EPA-É.-U.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- EPA: Environmental Protection Agency
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

**Tétrahydrofurane**

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 12 de 13

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

IBC: Conteneur pour vrac  
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes  
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses  
La COI : inventaire de produits chimiques  
IUCALID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées  
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire  
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale  
MA: Massachusetts  
MN: Minnesota  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NJ: New Jersey  
NOEC: Concentration sans effet observé  
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PA: Pennsylvania  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques  
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act  
RI: Rhode Island  
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act  
FDS: Fiche de données de sécurité / Material Safety Data Sheet  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TSCA: Toxic Substance Control Act  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références**

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.
- 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2018.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2018 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. US EPA Title III List of Lists - version du mars 2015.
- 6. California Proposition 65 List - version du 23 novembre 2018.
- 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2018.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 12/08/2015

**Date de la révision (mm/dd/yyyy)**

: 21/03/2019

**No. de révision**

: 2

**Revision Information**

: sections de la FDS mises-à-jour 2. IDENTIFICATION DES DANGERS 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES 16. Autres informations

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

**Tétrahydrofurane**

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2019

Page 13 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

<p><b>Préparée pour:</b> Comet Chemical Company Ltd. 3463 Thomas Street Innisfill, ON L9S 3W4 Information (M-F 8:00-5:00): 705-436-5580 <a href="http://www.cometchemical.com">www.cometchemical.com</a></p>	
<p><b>Préparée par:</b> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par et Comet Chemical Company Ltd. le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et et Comet Chemical Company n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Comet Chemical Company Ltd.

**FIN DU DOCUMENT**